

# « TOUCHES-PAS À NOS TRADITIONS ! »

## Défense de la ruralité



Le monde de la chasse est vent debout après que 120 parlementaires « aient signé en faveur d'un référendum d'initiative partagée pour les animaux »

C'est la Fédération des Association de Chasseurs aux Chiens Courants (la FACCC) et certains présidents de fédérations de chasseurs qui tirent la sonnette d'alarme. En effet : « la chasse est menacée de toute part ! La tentative de Référendum d'Initiative Populaire qui préconise, entre autre, la suppression de la chasse à courre, et qui est à ce jour, signé par 120 de nos parlementaires-, illustre le danger » lance le président de la fédération du Tarn-et-Garonne Thierry Cabanes. Il y a la volonté du Ministère de durcir les règles de sécurité. Ne nous y trompons pas, après les chasses traditionnelles, viendront les migrateurs qui sont toujours sur la sellette ! La bataille va se gagner sur le NET ! De plus et c'est bien regrettable lorsque des consultations publiques sont mises en ligne, nos détracteurs sont plus nombreux que nous à répondre alors qu'ils sont en réalité moins que nous ! Il faut inverser cette tendance ! C'est pour tenter d'enrayer ce phénomène que notre Fédération Nationale souhaite recueillir les coordonnées de 100 volontaires par fédération pour répondre rapidement à des consultations ou sondages »

### **Les courriers fusent avec le souhait de « bien vivre ensemble »**

De son côté, la FACCC a écrit au Président Macron et au premier Ministre vis-à-vis de ce référendum d'initiative partagée pour les animaux lancée par un journaliste Hugo Clément, Xavier Niel, Marc Simoni et Jacques Antoine Granjon avec la collaboration de personnalités qui irrite le plus. Dans le texte, six mesures visent à interdire des formes d'élevage (en cage, à fourrure, intensif...), l'expérimentation animale, la chasse à courre... Et c'est la poursuite d'animaux sauvages qui est condamnée par le collectif... Soit la chasse aux chiens courants...

Une tradition ancestrale en France qui compte plus d'un million de chasseurs dont 16 000 adhérents affiliés à la FACCC en France. Outre les conséquences économiques de ce texte, c'est supprimer la passion de 10 000 veneurs qui ont près de 300 000 chiens et 7 000 chevaux. Pour le président de la FACCC du Lot, Alain Bénazet, « Il faut enterrer ce projet qui menace les chasses traditionnelles et la chasse au chien courant puisque pour eux le bien-être animal est mis en cause. Qu'ils s'occupent du bien-être animal des animaux abandonnés la veille des vacances alors que nous nourrissons et soignons attentivement les nôtres toute l'année. Il s'agit encore d'interdire la chasse à courre et la vénerie sous terre. Comment gérer certaines populations de grands gibiers autrement ? La ruralité est aussi attaquée. C'est un mode de vie que certaines personnes veulent réorienter. Nous vivons nos traditions et nous y tenons. Il y a de la place pour tout le monde dans la nature et le tout doit se faire avec partage et respect. C'est le bien vivre ensemble que nous prônons. Pour exemple, lorsqu'il y a le trail de Castelnau et les 2 jours de Montcuq, nous laissons les territoires sans faire de problème, sans arrières pensées d'ailleurs ! Nous accueillons les néo ruraux dans cette idée du bien vivre ensemble mais nous voyons aussi certains d'entre eux refuser que nous pratiquions notre passion de la chasse jusque sur nos terres. C'est un comble ». En septembre le député de l'Aude Mr Peréa, président du groupe chasse à l'Assemblée nationale, a assuré qu'il engagerait plusieurs actions en commençant en présence de la Ministre, par une réunion pour parler de ce référendum. Il écrira à tous les maires de France et communiquera sur sa page facebook des avancées du dossier. Dans le Lot, la FACCC compte 250 adhérents. Le président Bénazet a appris que la députée Huguette Tiégna avait signé ce texte visant au référendum. Il souhaite qu'elle se positionne clairement ou qu'elle s'en explique avec lui. « Avec respect et dans le souhait qu'elle nous éclaire sur ses intentions », le président Bénazet souhaite une rencontre avec l'élue même s'il ne cache pas que « Des points sont à améliorer dans nos pratiques mais pas la suppression de ce type de traditions comme la chasse aux chiens courants ». On le comprend ! Comment les géniteurs de ce texte vont réguler les populations de cervidés, de sangliers et autres renards... ??? Encore de grands ayatollahs qui vont bien... Bref.

### **Huguette Tiégna répond**

La députée qui a signé pour ce texte s'explique : « Travaillant sur le sujet du bien-être animal pour les animaux domestiques depuis trois ans j'ai signé ce texte. Ce n'est pas pour dire aux chasseurs d'arrêter de chasser aux chiens courants. Nous avons signé cette proposition afin de faire l'équilibre avec les extrêmes. A savoir Hugo Clément. Mais dans ce texte il y a de bonnes choses comme de mauvaises. Je me bats pour la biodiversité sans interdire la chasse. Cette initiative ne pourra pas aboutir comme ce texte est présenté dans cette totalité. Le président de la République ayant toujours soutenu les chasseurs. Je travaille surtout sur le bien-être des animaux domestiques ». La députée se dit à la disposition de toutes les organisations de chasse pour en débattre... Le président de la FACCC du Lot sera heureux de la rencontrer. A suivre.

*MPrugniaud*

Source Le Petit Journal du Lot Publié le 4 août 2020